Reprise mai 2021 – flou et incertitudes de mise

24 avril 2021

Organisation de la rentrée, vaccination, tests, fin d'année scolaire, examens, préparation de la rentrée 2021…à quelques jours de la reprise des cours, il reste encore beaucoup trop de flou et les annonces ministérielles sont loin de lever toutes les inquiétudes en matière sanitaire et pédagogique.

Les lycées passent tous en demi-jauge. Ce cadrage national est une demande forte du SNUEP-FSU depuis le mois de novembre. Cependant persiste la possibilité d'aménagement local car Le ministère a rappelé que la demi-jauge s'appréciait à l'échelle d'un établissement et non pas d'une classe. Le risque que des directions d'établissement persistent à maintenir des classes à 24 voire 35 élèves existe. Si ce choix irresponsable du point de vue sanitaire est le cas dans votre établissement, contactez les équipes académiques du SNUEP-FSU.

Toujours aucune véritable anticipation

Dès le lendemain de la fermeture des établissements scolaires, le SNUEP-FSU avec la FSU a demandé que la reprise en présentiel soit anticipée. Il a fallu attendre la fin des vacances pour voir se dessiner les contours de cette nouvelle rentrée sous Covid ! **Une méthode de gouvernance entre impréparation et précipitation qui a pourtant fait la preuve de son inefficacité depuis des mois…**

Examens de fin d'année

Si le ministre Blanquer a pris le temps de parler du grand oral, de la philosophie et des BTS, il n'a pas eu un seul mot pour les bacs pro et CAP. Les lycéens et lycéennes professionnelles ont été une nouvelle fois relégué·es aux oubliettes, constat réaffirmé le lendemain car silence total aussi dans le message envoyé aux personnels jeudi 22 avril…

Le SNUEP-FSU continue de rappeler ses exigences pour les examens de fin d'année : aménagements des épreuves ponctuelles terminales de bac pro par l'élaboration de sujets aux choix, neutralisation de l'oral du chef-d'œuvre en CAP et des oraux de langue vivante, diminution du nombre de CCF. Il demande que ces questions soient rapidement abordées. Si les textes règlementaires laissent au ministre la possibilité de prendre une décision jusqu'à 15 jours avant le début de l'épreuve, il n'est pas acceptable pour les élèves comme pour les personnels d'attendre début juin pour connaitre les arbitrages.

Vaccination : il faut accélérer !

La priorité annoncée par Jean Castex la semaine dernière a tout de l'effet d'annonce, la vaccination étant déjà ouverte aux plus de 55 ans depuis le 12 avril. Si la priorité est de maintenir les établissements ouverts, elle n'est aucunement de protéger tous les personnels qui vont le permettre. Les conditions d'organisation de ces créneaux montrent encore une fois le degré d'impréparation de cette opération : annonces du premier ministre jeudi 15 avril, contacts chaotiques de quelques personnels concernés le vendredi après-midi (certains ont d'ailleurs reçu un mail les informant d'une possibilité de vaccination le week-end… après le week-end), circuit parallèle de vaccination…
Aucune nouvelle information sur le calendrier de vaccination des personnels n'a été donnée lors de la réunion sanitaire
Pour le SNUEP-FSU, il y a urgence à élargir l'accès et la cadence de vaccination des personnels de l'Éducation nationale. C'est un enjeu de protection individuelle, collective, mais aussi un choix politique pourtant partagé par le plus grand nombre ! Les résultats du sondage Opinion Way initié par le Snes-FSU montre que : **79 % des Français estiment que les enseignants et les personnels de l'enseignement doivent être vaccinés en priorité.** En suivant la stratégie vaccinale gouvernementale, l'immense majorité des personnels ne pourra être vacciné qu'à partir de mi-juin, **un calendrier "trop tardif" pour 75 % des personnes interrogées.**

Pour la reprise : agir rapidement – JE SIGNE LA PÉTITION

Le SNUEP-FSU demande que la vaccination soit proposée aux personnels volontaires dès maintenant. Suite à une question posée par la FSU, le cabinet du ministre précise qu'une ASA est possible pour les personnes déjà éligibles à la vaccination et n'ayant d'autres possibilités que de se faire vacciner sur leur temps de service.

Autotests

La Haute Autorité à la Santé a autorisé l'utilisation des autotests. Par les fuites médiatiques du mercredi soir, les personnels ont appris que les autotests devraient se faire en classe sous la supervision des professeurs, une déclaration rapportée de Jean Castex allant même jusqu'à déclarer *« Cela ne sera pas facile de faire coopérer les profs »*. Mais qui a vraiment pu penser qu'une telle opération pouvait se faire en classe, avec des dizaines d'élèves non masqués, en demandant à un·e professeur·e de surveiller un acte médical ?

Le SNUEP-FSU a rapidement dénoncé ces premières orientations sur lesquelles le ministère de l'Éducation nationale a fini par rétropédaler. Lors de la réunion ministérielle, les points suivants ont été rappelés :
– tous les personnels de la communauté éducative se verront distribuer 2 autotests par semaine à partir du 3 mai, à réaliser à la maison ;
– les lycéen·nes auront 1 autotest par semaine.
Sur la pression des organisations syndicales et pour les lycéen·nes, le test doit se faire dans un lieu dédié au sein des établissements scolaires, sous la supervision de personnels de santé scolaire et d'encadrants formés (les médiateurs). Selon le ministère, Le travail d'organisation est en cours et devrait être prêt pour le 10 mai. Mais il est fort à craindre que l'impréparation constante du ministère impose une nouvelle fois un autre calendrier.
Le SNUEP-FSU a rapidement interpellé le ministère sur le sort des élèves de LP dont la grande majorité sera en PFMP entre mi-mai et fin juin : quelles seront les modalités pour qu'ils et elles bénéficient des autotests ?

Pour le SNUEP-FSU, les autotests sont un outil utile dans la stratégie de dépistage. De nombreuses questions restent encore sans réponse, au-delà du lieu de réalisation de l'autotest : comment se déclenche le contact tracing ?
La FSU interrogeait le ministère sur le déploiement de ces autotests dès le 23 mars... Force est de constater qu'en un mois cette opération cruciale n'a pas été plus anticipée que les autres.

Protocole sanitaire

La règle du 1 cas de Covid = fermeture de la classe est nouvelle dans les LP. Pour casser rapidement les chaines de contamination il est indispensable que la responsabilité de fermeture incombe aux établissements.
Sur les autres points, le ministère en reste à des recommandations. Lors de sa conférence de presse Jean-Michel Blanquer a dit *« encourager les collectivités, chaque fois que cela est pertinent », à installer des capteurs CO2 et des purificateurs d'air dans les établissements scolaires »*. Rappelons qu'en novembre, le même Jean-Michel Blanquer déclarait *« on a fait une étude sur les purificateurs d'air et ça n'est absolument pas probant »*…

Au regard des connaissances scientifiques et après 7 mois de fonctionnement hybride difficile, il serait temps de dépasser le stade des encouragements ! Plutôt que de se renvoyer la responsabilité des difficultés : l'État et les collectivités territoriales doivent agir. Comme l'a montré le sondage pour le Snes-FSU, 75 % des Français approuvent l'installation de capteurs de CO2 et de systèmes d'aération.

Enseignement à distance, saison 3

Après le crash des ENT et de *Ma classe à la maison*, la semaine du 5 avril, dans un mauvais remake de la saison 1 au printemps 2020, la FSU est intervenue auprès du Ministère pour exiger des améliorations patentes aussi bien en matière de sécurité que de capacité à supporter un grand nombre de connexions simultanées.
Une réunion spécifique a été organisée par le Ministère à ce sujet : le discours s'est voulu rassurant, mettant en avant les efforts faits pour sécuriser les différents outils existants, pour redimensionner la salle d'attente de *Ma classe à la maison*, soulignant aussi le travail engagé avec les collectivités territoriales. Mais sur des questions très précises (quel plan B si les outils tombent une nouvelle fois par exemple), les réponses sont restées très nébuleuses.

Des fiches de bonnes pratiques ont été élaborées par le Ministère :

Fiche professeur - Fiche élèves - Fiche chefs d'établissement

Dans la fiche destinée aux professeurs, on lit par exemple qu'il faut *« éviter dans la mesure du possible le créneau 8h30-9h30 »* pour les cours en visio ou encore d'utiliser *pro-note* en dehors des ENT pour ne pas surcharger ceux-ci. Preuve que les problèmes sont loin d'être résolus. Le Ministère semble donc compter sur une adaptation des comportements des utilisateurs, sur une pédagogie s'adaptant à la technique plutôt que l'inverse… Mais à part ça, nous sommes prêts !

Sur la situation sanitaire, voir aussi, le communiqué de la FSU : Point sanitaire du 22 avril : des inquiétudes qui persistent